

Questions orales

En ce qui concerne le mécanisme de règlement des questions en litige, le très honorable représentant et d'autres députés d'en face ont déclaré que l'accord commercial ne vaudrait rien s'il ne prévoyait pas un mécanisme de règlement à force exécutoire. Il en prévoit un. C'est le premier du genre dans le domaine des relations internationales et c'est une chose que le député devrait appuyer même si l'idée d'un accord de libre-échange avec les États-Unis lui déplaît.

LE COÛT DE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE DU
GOUVERNEMENT—LES PROGRAMMES D'AIDE AUX
TRAVAILLEURS TOUCHÉS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, mes questions se basent sur le témoignage de Gordon Ritchie, notre négociateur commercial en second qui relève de l'ambassadeur Reisman et, par son intermédiaire, du premier ministre.

● (1420)

M. Ritchie a dit au comité que le mécanisme de règlement des différends n'aiderait pas le Canada en cas de conflit, que les décisions prises ne seront pas exécutoires et que la loi américaine continuera à s'appliquer aux exportations canadiennes.

Le gouvernement a dépensé 12 millions de dollars pour organiser une campagne publicitaire nationale en faveur de l'accord commercial. D'après le témoignage de M. Ritchie, le gouvernement n'a cependant pas eu le temps d'organiser des programmes de reclassement pour aider les Canadiens qui perdront leur emploi par suite de l'accord de libre-échange.

Le vice-premier ministre sait-il que 60 p. 100 des femmes qui travaillent dans le secteur manufacturier sont employées par les industries qui seront le plus durement touchées par l'accord? Il s'agit des femmes qui travaillent dans le textile, dans l'électronique, dans le conditionnement des produits alimentaires et dans l'industrie du cuir.

Comment le gouvernement a-t-il pu trouver 12 millions de dollars pour financer une campagne publicitaire en faveur du libre-échange, mais n'a pas encore trouvé les fonds nécessaires pour mettre en oeuvre tout de suite des programmes susceptibles de protéger les travailleurs canadiens qui seront touchés par l'accord?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, nous avons actuellement toute une gamme de programmes, comme la Planification de l'emploi, Emploi-Avenir et d'autres pour aider les particuliers, et toute une série d'autres au ministère de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie pour aider les sociétés. Nous avons également les programmes de diversification de l'Ouest et des perspectives de l'Atlantique. Voilà qui répond aux besoins de reclassement dont parle le député.

Par ailleurs, nous ne nous attendons pas à avoir de tels besoins de reclassement. Nous croyons que, dans une économie en croissance, nous pourrions tirer parti de ces programmes et, comme le vice-premier ministre l'a dit, augmenter le nombre d'emplois au Canada pendant la période de transition vers le libre-échange.

Permettez-moi d'ajouter un autre point, en réponse à la deuxième partie de la question du député relative aux femmes. D'après une étude du Conseil consultatif canadien de la situation de la femme, l'accord de libre-échange profitera aux femmes du Canada. C'est également l'avis du Conseil économique du Canada. Une fois de plus, le chef de l'opposition se trompe en avançant de tels arguments.

M. Turner (Vancouver Quadra): Je répète que ma question se basait sur le témoignage de M. Gordon Ritchie devant le comité, hier soir. Il a dit que le gouvernement vient tout juste de commencer à planifier des programmes de reclassement des travailleurs qui perdront leur emploi. Il l'a dit hier soir. Il a ajouté que le Canada aura besoin de nouveaux programmes pour aider les travailleurs qui seront mis à pied.

[Français]

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN—L'EMPLOI—LES FEMMES—LA
POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question soit au ministre des Finances, soit au vice-premier ministre.

Le ministre peut-il commenter la déclaration de son collègue le ministre de l'Emploi et de l'Immigration selon laquelle un demi million d'emplois seront perdus comme résultat direct de l'Entente commerciale entre le Canada et les États-Unis? Ou peut-être le ministre peut-il commenter l'étude de l'Université du Maryland selon laquelle 77 p. 100 des Canadiens qui perdront leurs emplois dans le secteur du textile seront des femmes? S'il veut consulter son collègue le ministre responsable du Statut de la femme, comment contredire une étude spécifiquement axée sur l'industrie du textile?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le chef de l'opposition déforme les propos du ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il existe actuellement de nombreux programmes pour venir en aide à ceux qui perdent leur emploi ou le perdraient dans le cadre du libre-échange. Nous avons notamment des programmes pour l'adaptation de l'industrie, le développement communautaire, l'acquisition de compétences. Nous offrons de l'aide à la restructuration, à l'amélioration des produits et à la modernisation des usines. Ce sont tous des programmes que nous offrons actuellement.

Il n'en reste pas moins toutefois que, dans une économie en pleine expansion, où l'on créera de plus en plus d'emplois, il sera beaucoup plus facile de s'adapter et le besoin sera beaucoup moins pressant qu'à l'heure actuelle au Canada.

J'invite à nouveau le chef de l'opposition à consulter le rapport du Conseil économique, selon lequel chaque année environ 4,5 millions de personnes changent d'emploi et passent d'une entreprise à l'autre. Nous avons une économie prospère, où 959 000 emplois ont été créés depuis trois ans. Grâce à la reprise économique, nous sommes mieux en mesure de nous adapter. Dans le cadre du libre-échange, les besoins seront beaucoup moins vastes que maintenant.